



Médico-social Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés
(SAMSAH)

UEROS – Association LADAPT

Mondeville

| CONTACT

UEROS - Association LADAPT

12-14, rue Henri Spriet

14120 Mondeville

Tél. : 02 31 35 60 80

Fax : 02 31 35 60 89

E-mail : caen@ladapt.net

Site web : <https://www.ladapt.net/>

| ÉQUIPES

Directeur

M. Patrick CRIQUET

Équipe de soins

Médecin, Psychologues, Formateurs, Ergothérapeute.

Équipe éducative

Référent des parcours, Assistante sociale, Conseiller en insertion, animateur socioéducatif, Conseiller en économie sociale et familiale.

| PUBLIC

Type de handicap

- Handicap cognitif

plus de 18 ans - dont le handicap, lié en tout ou partie à des troubles cognitifs ou des troubles du comportement et de la relation affective, résulte d'un traumatisme crânien ou de toute autre lésion cérébrale acquise.

Capacité d'accueil

15 places

| DESCRIPTIF

Missions

“Vivre ensemble, égaux et différents” , avec notre projet associatif 2011-2015, l'objectif de L'ADAPT est réaffirmé haut et fort : que chaque personne en situation de handicap puisse vivre dans sa pleine et entière citoyenneté, avec une autonomie maximale.

Les objectifs :

La principale mission auprès des usagers et de leurs proches :

- Accueillir et accompagner les personnes qui ne sont pas accueillies dont le handicap, lié en tout ou partie à des troubles cognitifs ou des troubles du comportement et de la relation affective, résulte d'un traumatisme crânien ou de toute autre lésion cérébrale acquise.
- Accueillir, d'informer ou de conseiller les personnes mentionnées. L'accueil, l'information et le conseil peuvent être assurés de manière individuelle ou collective. Sur décision d'orientation de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées :
- D'évaluer de manière approfondie les potentialités et les difficultés de l'intéressé, notamment en identifiant les troubles neuropsychiques en termes cognitif, comportemental, relationnel ou affectif ;
- de construire et mettre en œuvre un programme de réentraînement qui doit permettre de consolider et d'accroître l'autonomie de l'intéressé ; de construire avec l'intéressé et son entourage un projet d'insertion sociale incluant, le cas échéant, une intégration scolaire ou professionnelle en milieu ordinaire, adapté ou protégé en se fondant sur l'évaluation et le programme de réentraînement mentionnés précédemment.

Cette phase d'accompagnement se fait sur une période et un rythme adaptés aux besoins de la personne. Elle peut être réalisée à titre permanent, temporaire ou selon un mode séquentiel, à temps complet ou partiel.

Elle ne peut excéder une durée cumulée de six mois par période de trois ans, sauf dérogation par décision motivée de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées ; La prise en compte (voir l'accompagnement) de la famille et/ou de l'entourage habituel de l'utilisateur

Description complémentaire

L'U.É.R.O.S. propose aux personnes ayant été victimes d'une lésion cérébrale d'élaborer un projet de vie (social et/ou professionnel) à partir d'une évaluation des déficiences et des incapacités liées à la lésion cérébrale et une évaluation des capacités et des aptitudes préservées sur lesquelles reposera l'élaboration d'un projet de vie.

I INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Aire d'intervention

- Calvados
- Eure
- Manche
- Orne
- Seine-Maritime

Dernière mise à jour le 14 novembre 2019

Lien de la fiche sur le site RSVA : <https://rsva.fr/acteurs/samsah-ueros-mondeville/>